VIVRE À Montussan

- magazine municipal d'information n°34 -

ACTUALITÉ p6
Le budget prévisionnel 2025

DOSSIER p8
Collectivités territoriales : comment ça fonctionne ?

ÉDUCATION p16
La rentrée au collège

ASSOCIATION p19
Jin Gang : Tai Chi et Qi Gong

MONTUSSAN

www.montussan.fr

sommaire

3 **ÉDITORIAL**
Le mot du maire.

4-5 **EN IMAGES**
Les événements marquants du trimestre.

6-7 **ACTUALITÉ**
Le budget prévisionnel 2025.

8-9 **DOSSIER**
Collectivités territoriales : comment ça fonctionne ?

10 **ÉDUCATION**
La rentrée au futur collège se prépare maintenant.

11-12 **VIE MUNICIPALE**
Les actualités de la commune.

13 **TALENTS D'ICI**
Claudia Lopes, couturière aux doigts de fée.

15 **MÉDIATHÈQUE**
Les événements et les animations de la médiathèque.

16 **CADRE DE VIE**
Le parc de Gourrège et la réouverture de la guinguette.

17 **AGENDA**
Les rendez-vous de la vie montussanaise.

19 **VIE ASSOCIATIVE**
Jin Gang : Tai Chi et Qi Gong.

MONTUSSAN

Magazine municipal de la ville de Montussan
Direction de la publication : Frédéric Dupic
Commission communication :
- Isidro Martin (responsable) ;
- Marie-José Peyraube (élue référente pour le magazine municipal) ;
- Corinne Jean-Theodore ;
- Sylvie Fonteneau ;
- Geoffrey Quellien ;
- Pascal Gachet ;
- Sébastien Cantéro.

Conception/rédaction/photo : agence Sapiens, C. Kerforn / S. Mokni - Service communication.
Conception Graphique : agence Sapiens.
Imprimerie : imprimerie Korus / Tirage et diffusion à 2 000 ex.
Édition : mai 2025.
Mairie Tél. 05.56.72.41.00 / www.montussan.fr
Photo de Une : Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.

A VOS APPAREILS PHOTOS

Cet encart est ouvert aux photographes amateurs (paysages de la commune). Si vous souhaitez paraître, n'hésitez pas à envoyer vos clichés (une seule photo, format paysage et extension jpeg) à l'adresse suivante : communication@montussan.fr

La sélection sera réalisée par la commission communication.

(pour ce numéro, merci à tous ceux qui ont participé, rendez-vous au mois d'août pour une prochaine sélection)

Photo : vue de la commune et de la construction du collège depuis les hauteurs de Montussan (Stéphanie Oliot).

éditorial

par Frédéric Dupic
maire de Montussan

Chères Montussanaises, chers Montussanais,
Chers amis,

Si cette période printanière est pour beaucoup synonyme de renouveau et de dynamisme, pour nous, élus municipaux, c'est celle de la mise en œuvre de notre programme budgétaire.
Celui de Montussan a été voté en conseil municipal. Il constitue le fil rouge qui guide nos actions pour les 12 mois à venir. Après deux années marquées par une forte inflation, en particulier sur les prix de l'énergie, nous revenons à une certaine stabilité, même si 2025 demeure porteuse de nombreuses incertitudes. L'instabilité politique et l'absence de majorité absolue à l'Assemblée nationale compliquent les projections budgétaires des collectivités, notamment celles de notre commune.

Pour rappel, si l'État peut se permettre de s'endetter, ce n'est pas le cas des collectivités locales, et plus particulièrement des communes, qui doivent présenter des budgets à l'équilibre.
Depuis le début de la mandature, ce principe a guidé nos actions et nous a surtout incités à trouver des solutions pour nous permettre d'assurer nos investissements. Nous avons fait preuve de prudence, tout en nous donnant les marges de manœuvre nécessaires à la réalisation de notre programme.
De ce fait, **la commune de Montussan affiche une bonne santé financière**, comme en témoigne notre faible niveau d'endettement et notre capacité d'autofinancement.
Les choix budgétaires que nous avons faits en 2025, et qui vous sont présentés dans le dossier de ce magazine, illustrent **notre engagement envers la jeunesse et le cadre de vie**. Les élus de Montussan ont fait le choix de poursuivre une politique d'investissement dynamique, tout en garantissant une offre de services publics de qualité, le tout en maîtrisant les dépenses.

Frédéric Dupic aux côtés du Lieutenant Ethève de la brigade de Carbon-Blanc et du Commandant Moulin de la compagnie de gendarmerie de Bouliac, lors d'une intervention pédagogique et citoyenne à l'école élémentaire.

Je tiens notamment à souligner **l'effort réalisé par la commune en matière de voirie, avec plus de 800 000 € investis** cette année pour la sécurité et l'aménagement des routes.
Tout notre travail depuis 2020 démontre qu'une gestion réaliste et durable est possible, même dans un contexte économique et social incertain, voire contraint.

Dans un autre registre, vous trouverez dans les pages suivantes une information sur le collège et notamment sur les futures inscriptions. **Le collège ouvrira comme prévu en septembre et accueillera ses premiers élèves des classes de 6ème, 5ème et 4ème.** Nous avons d'ailleurs pu rencontrer le principal et nous sommes heureux de l'accueillir à Montussan.

Enfin, puisque de printemps il était question en début d'éditorial, cette période est propice aux animations et festivités, qu'elles soient municipales ou associatives. **Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous dans notre guinguette éphémère, qui ouvrira ses portes dès le 7 juin**.

Bien à vous,

en images

2 FÉVRIER

Frédéric Dupic et les élus du Conseil municipal étaient présents aux côtés des aînés de la commune pour le traditionnel repas des aînés. Organisé par le CCAS sur le thème de la "Chine" cette année, ce fut l'occasion pour beaucoup de se retrouver, prendre des nouvelles et passer un moment de convivialité autour d'un bon repas.

20 MARS

Première édition du Thé Dansant organisé par le CCAS. Un vrai succès pour un événement qui a rencontré son public et sera appelé à se renouveler.

25 AVRIL

Les enfants du centre de loisirs à la découverte des milieux aquatiques et de la pêche, aux côtés des membres de l'Hameçon Montussanais.

26 AVRIL (au centre)

La 2ème grainothèque de l'année organisée à la médiathèque.

en images

13 MARS

Les enfants de l'école élémentaire à la découverte de la gendarmerie et de ses métiers, lors d'une journée organisée par la municipalité et les enseignants. En plus des échanges avec les gendarmes, ils ont pu participer à des ateliers de sensibilisation aux risques des réseaux sociaux, de démonstration de chiens policiers ou encore d'éducation à la sécurité routière.

9 AVRIL

La 3ème édition gourmande de la fête du chocolat à la médiathèque de Montussan. Une centaine de montussanais se sont réunis pour aller à la découverte de toutes les facettes du chocolat.

4 AVRIL (au centre)

Cross de l'école élémentaire. Les enfants se sont donnés à fond pour cette nouvelle édition du cross. Pour clôturer cette belle après-midi, l'APEM (Association des Parents d'Élèves de Montussan) a offert un goûter bien mérité à tous les enfants.

8 MAI

Frédéric Dupic et le Général Caplain ont présidé la cérémonie de commémoration du 80ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. À leurs côtés, Olivier Lafeuillade, maire d'Yvrac, les enfants du Conseil municipal des Jeunes ainsi que les militaires du 3ème RMAT de Vayres. La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur exceptionnel à la salle Carsoule, accompagné d'un concert de l'association Montussax'School. Les invités ont également pu découvrir l'exposition « 1939-1945 », une rétrospective historique organisée par l'UNC, en partenariat avec le Groupement de Soutien de la Base de Défense Bordeaux/Mérignac/Agen, ainsi qu'une présentation de véhicules militaires historiques

STABILITÉ FINANCIÈRE POUR MIEUX INVESTIR

Depuis le début de la mandature, la stabilité financière est l'un des maîtres-mots de l'équipe municipale. Objectif : assurer la bonne gestion de la commune pour mieux investir dans les équipements publics, en l'occurence l'école.

Dans la droite ligne des cinq années écoulées, le budget prévisionnel 2025 permet de poursuivre la réalisation des engagements pris par la municipalité. D'un montant global de 6 194 000 €, cet exercice budgétaire fait la part belle aux investissements structurels, tant en direction de l'éducation que de la voirie. *« C'est un budget d'action, engagé et tourné vers l'avenir »,* insiste Frédéric Dupic, maire de Montussan. *« Notre fil conducteur, qui est le même depuis le début du mandat, est la qualité des infrastructures et le service rendu aux habitants. Nos investissements vont dans ce sens et ce, sans augmentation de la part communale des taux d'imposition, comme c'est le cas depuis 4 ans ».*

MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DETTE CONTENUE

En matière de dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire les dépenses courantes de la commune, charges de personnel incluses, le budget s'élève 3 965 000 €, un montant quasiment identique à celui de 2024.

Par ailleurs, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 présente un excédent 124 000 €, ce qui, cumulé aux années précédentes représente un excédent global de 1 139 000 €. *« Au final, entre les 2 sections, nous avons un excédent de 1 543 000 d'euros au total »* , commente Gérard Billot, adjoint aux finances. Cette réserve financière est à disposition de la commune en cas de coup dur, type catastrophe climatique ou investissement non prévu mais indispensable.

« Ce chiffre est le résultat de plusieurs années de bonne gestion des deniers publics et de la maîtrise des dépenses courantes, notamment en matière de consommation d'énergie ». La masse salariale par exemple, bien que soumise à des augmentations automatiques, reste contenue. *« La commune est donc bien gérée. Cela fait plusieurs années que nous ne faisons pas d'emprunt, et le désendettement ira en s'accentuant à l'horizon 2026 date à laquelle nous avons deux emprunts qui se terminent. Cela nous laisse de belles marges de manœuvre pour investir ».*

Et c'est exactement ce que va faire la commune de Montussan avec l'extension de l'école maternelle et de conséquents travaux de voirie.

INVESTISSEMENTS EN HAUSSE

La municipalité prévoit un programme d'investissements majeurs en 2025 s'élevant à 2 229 000 €. Il est plus important qu'en 2024, ce qui s'explique par le début du programme à l'école maternelle. Il est à souligner que la dépense globale pour cette opération (2,2 millions d'euros) est répartie sur trois années jusqu'en 2027. Le montant engagé est de 860 000 € en 2025.

« Cette année, nous avons aussi un investissement très important pour la voirie à hauteur de 810 000 €. C'est le montant le plus important de cette mandature, notamment parce que certains projets arrivent à terme », complète l'adjoint.

D'autres sommes sont engagées pour divers projets : caméras de videoprotection à chaque entrée de ville, aménagement d'une classe à l'école élémentaire, marquages au sol du côté du collège, équipements au service technique, etc.

« Notre budget est ambitieux et il traduit notre volonté politique qui l'est tout autant. Cependant, nous voulons préserver les ménages montussanais et cette année encore, la part communale des taxes locales n'augmentera pas. C'est un point à souligner en cette période de conjoncture économique difficile », tient à conclure Frédéric Dupic. ■

REPÈRES

un budget global de 6 194 000 €

3 965 000 €
en budget de fonctionnement

2 229 000 €
en budget d'investissement

+1 543 000 € l'excédent budgétaire cumulé des deux sections (fonctionnement et investissement).

860 000 € budgétisés en 2025 pour le projet de l'extension de l'école maternelle.

pour un budget global de l'opération s'élevant à 2 200 000 €

dont 892 000 € de subventions émanant des partenaires institutionnels (CdC, État, CAF, Pôle Territorial).

810 000 € pour les travaux de voirie

dont (parmi les plus importants) :
- la route de la Cure (trottoir jusqu'à la bibliothèque) ;
- une partie de la route d'Orton, en complément de ce qui a déjà été réalisé entre 2023 et 2024.

3 POINTS CLÉS

Pas d'augmentation de la part communale des taxes locales

Un endettement en baisse

Des charges stables

Énergie : poursuite de la modernisation de l'éclairage public

« Les anciennes ampoules installées sur les candélabres sont remplacées progressivement par de l'éclairage LED. Cette année, 40 000 € ont été budgétisés. En 2025, 57% de Montussan sera éclairé en LED ce qui, associé à l'extinction nocturne contribue à préserver l'équilibre écologique et financier de la commune », explique Corinne Jean-Theodore, vice-présidente du SIECM*, adjointe au maire de Montussan.

**SIECM : Syndicat Intercommunal d'Electrification de Camarsac-Montussan.*

3 questions à
Julien Bertin
Conseiller aux décideurs locaux du Service de Gestion Comptable (SCG).

Présent aux côtés des élus locaux afin de les accompagner dans la gestion de leur commune, il les aide notamment dans leurs projets d'investissements, réalise des analyses financières et résoud les questions du quotidien, qu'elles soient financières ou juridiques, avec les agents.

Dans quel état sont les finances de la commune en cette fin de mandat ?
Elles sont bonnes. Tous les indicateurs sont au vert, que ce soit la capacité d'autofinancement, le niveau de désendettemment ou la trésorerie. Les produits sont en croissance et les charges plutôt stables. La commune dispose de fonds de réserve tout en maintenant un bon niveau d'investissement, 550 000 € en moyenne chaque année.

Vous parliez de la dette, qu'en est-il concrètement ?
En termes de dette financière, si nous faisons une moyenne entre 2022 et 2024, on est sur une diminution de 30% de celle-ci qui s'élève à 1 123 000 €.
Pour couvrir cette dette, il faudra six ans, ce qui est une bonne temporalité et dans la moyenne basse.
Le montant de cette dette par habitant équivaut à 321 € alors qu'au niveau départemental, on est à 720 € / hab.
Nous sommes donc sur une fin de cycle d'endettement, ce qui est cohérent avec une nouvelle mandature.

Quel autre point clé est à souligner ?
La stabilité des taxes locales. Montussan fait figure de bon élève, elle est dans la norme.
D'ailleurs, sur les 3 derniers exercices, le fonds de roulement, c'est-à-dire la capacité de la commune à payer ses dépenses avant de percevoir ses recettes, est plutôt bon. Il est de 1,5 millions d'euros ce qui permet à la commune d'avoir une belle réserve. ■

COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

COLLECTIVITÉS : COMME

Commune, communauté de communes, département, région, syndicats intercommunaux, pôle territorial… La multiplicité des strates administratives et des compétences peut rendre parfois complexe la compréhension de qui intervient sur notre territoire. Explications…

LA COMMUNE

Premier échelon local, son action est au plus près des administrés. Ses compétences :

- Urbanisme et aménagement : signature des permis de construire, gestion du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Éducation et jeunesse : gestion des écoles maternelle et élémentaire, restauration scolaire, activités périscolaires.
- État civil et services administratifs : actes de naissance, de mariage, de décès… et organisation des élections.
- Voirie et espaces publics : entretien des routes communales, éclairage public, fleurissement et espaces verts.
- Action sociale : aide et soutien aux personnes fragiles ou en difficulté via le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Sécurité : police municipale en lien avec la police du maire (environnement, urbanisme, salubrité, protection des personnes et des biens, animaux, sécurité routière, etc…).
- Culture, sports et loisirs : médiathèque, équipements sportifs, animations culturelles et festivités locales. ■

SIVOM RIVE DROITE

Syndicat Mixte pour le Traitement des Déchets : le SIVOM Rive Droite.

- Collecte et gestion des ordures ménagères et recyclables.
- Gestion des déchetteries.

LA RÉGION

Rôle : pilotage des grands axes stratégiques et économiques. Missions principales :

- Éducation et formation : construction et gestion des lycées, gestion de la formation professionnelle et de l'apprentissage.
- Transports régionaux : organisation des TER (Trains Express Régionaux) et des cars interurbains (lignes de cars régionaux).
- Transports scolaires : organisation des bus scolaires en dehors des réseaux urbains.
- Économie et emploi : aides aux entreprises, soutien aux filières agricoles, viticoles et industrielles.
- Transition écologique : développement des énergies renouvelables, soutien à l'agriculture durable, préservation de la biodiversité.
- Culture et sport : aides aux festivals, patrimoine, soutien aux équipements sportifs régionaux. ■

SDEEG

Syndicat Départemental Énergies et Environnement de Gironde.

- Gestion de la distribution de l'électricité et du gaz.
- Instruction et validation des permis de construire.

ENT ÇA FONCTIONNE ?

LE DÉPARTEMENT

Rôle : Gestion des solidarités et des infrastructures locales.
Missions principales :

- Action sociale et solidarité au sein des Maisons Départementales de la Solidarité : aide aux personnes âgées (APA – Allocation Personnalisée d'Autonomie) / Soutien aux personnes en situation de handicap (Maison Départementale des Personnes Handicapées – MDPH) / Protection de l'enfance (Aide Sociale à l'Enfance – ASE).
- Éducation : construction, entretien et fonctionnement des collèges.
- Voirie et infrastructures : entretien des routes départementales.
- Culture et sport : soutien aux espaces culturels (bibliothèques, musées), aux clubs sportifs et aux événements culturels.
- Développement local et environnement : aménagement des zones rurales, soutien à l'agriculture locale, préservation des espaces naturels. ■

LE PÔLE TERRITORIAL (PETR)

Le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers est une structure publique de coopération interterritoriale, constituée sous le statut de Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Il regroupe cinq communautés de communes de l'Entre-deux-Mers, en Gironde dont celle des Rives de la Laurence, Ensemble, ces entités couvrent une superficie de 810 km² et comptent près de 110 040 habitants.
Le Pôle Territorial a pour vocation de mutualiser des services, des actions et des financements à destination des acteurs socio-économiques et des collectivités locales, afin de promouvoir un développement durable et renforcer l'attractivité du territoire. ■

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de communes Les Rives de la Laurence, créée le 18 décembre 2000, regroupe six communes de la Gironde : Beychac-et-Caillau, Montussan, Sainte-Eulalie, Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac et Yvrac. Elle exerce, en lieu et place de ses communes membres, des compétences définies par la loi, réparties en compétences obligatoires et optionnelles.

Compétences principales :

- Aménagement de l'espace communautaire : élaboration d'un schéma directeur, élaboration des schémas de secteur, aménagement rural, création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC).
- Développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités d'intérêt communautaire (industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales).
- Assainissement : entretien et gestion du réseau et des stations d'épuration.
- Voirie d'intérêt communautaire : création, aménagement et entretien des voiries reconnues d'intérêt communautaire.
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés : organisation et gestion de la collecte et du traitement des déchets produits par les ménages et les activités économiques.
- Politique du logement social : actions en faveur du logement d'urgence.
- Action sociale : gestion du service d'aides à domicile, notamment pour les personnes âgées et handicapées par l'intermédiaire du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale, complémentaire du CCAS de Montussan).
- Hydraulique : entretien et curage des ruisseaux La Laurence, le Canterane et le Guâ, incluant la restauration des ouvrages associés et la gestion des berges.
- Aménagement numérique du territoire, notamment en matière d'infrastructures de télécommunication.
- Transports scolaires : organisation des transports scolaires pour les enfants fréquentant les collèges de Sainte-Eulalie, de Saint-Loubès et de Montussan. ■

SIAO

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable.
- Ce syndicat gère l'approvisionnement en eau potable pour plusieurs communes, dont Montussan.

LA RENTRÉE AU COLLÈGE

La construction du collège de Montussan se poursuit à bon rythme. Le gros œuvre étant quasiment terminé, ces dernières semaines ont été consacrées à l'aménagement des espaces intérieurs et des réseaux électriques.

L'avancée des travaux sur le bâtiment "enseignement" en avril dernier.

Couverture du bâtiment "enseignement".

Avancement des réseaux techniques et peintures en intérieur.

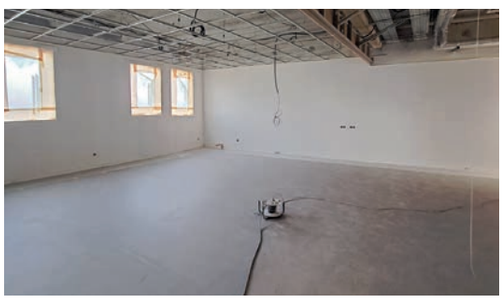

Pose des sols et ossature des faux plafonds dans le bâtiment "administration".

*Inscriptions au collège**

L'affectation des élèves (obligatoire pour une nouvelle inscription) se fait selon les principes suivants :

- les élèves actuellement scolarisés en CM2 et 6ème sont affectés de droit respectivement en 6ème et 5ème dans leur nouveau collège de secteur, le collège de Montussan .
- les élèves actuellement scolarisés en 5ème ont le choix de solliciter un changement d'établissement pour leur nouveau collège de secteur, le collège de Montussan ou une poursuite de scolarité dans le collège actuellement fréquenté.

Dans ce cadre, chaque famille concernée par un changement d'établissement reçoit une notification d'affectation du directeur académique. Pour le passage en 6ème, l'interlocuteur de proximité pour accompagner les familles est le directeur d'école. Le chef d'établissement des collèges ayant des familles concernées par cette procédure se rapproche de chacune d'entre elles dès le mois d'avril concernant le passage en 5ème et 4ème.

Le calendrier de l'affectation des enfants est le suivant :

- à partir du jeudi 12 juin pour les niveaux 5ème et 4ème ;
- à partir du lundi 16 juin concernant le niveau 6ème.

Dates d'inscriptions

Les inscriptions au collège pour la rentrée 2025 auront lieu à la salle Carpe Diem de la Médiathèque de Montussan :

- samedi 14 juin : 9h00 à 12h30
- mercredi 18 juin : 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00
- samedi 21 juin : 9h00 à 12h30

Uniquement pour les enfants de 6ème, 5ème et 4ème.

Renseignements et dossiers disponibles sur :
https://collegedemontussan.fr/index.php/inscriptions/

** Source : collegedemontussan.fr*

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

CRÉER DU LIEN À MONTUSSAN

ATELIER DE L'ASEPT

Vous avez plus de 55 ans, pensez à vous faire recenser auprès de l'ASEPT, afin de pouvoir bénéficier des activités proposées par le CCAS.
ASEPT : Valérie Guijarro : 05.57.99.79.38 ou valerie.guijarro@asept-gironde.fr

Vous avez 70 ans et plus, non inscrit sur les listes électorales, pensez à vous faire recenser en mairie pour être convié(e) au repas des aînés.

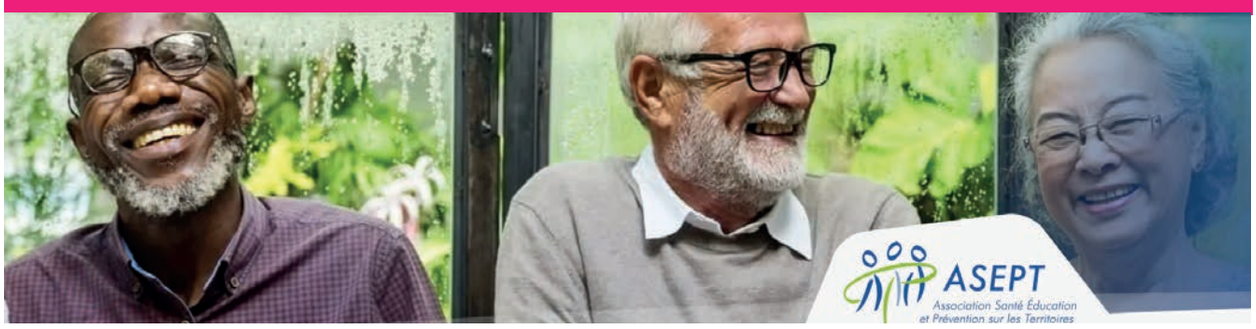

CAFÉ CAUSETTE

Le CCAS vous propose le **"Café causette" chaque premier lundi du mois** de 9h30 à 11h30. Venez partager et papoter autour d'un café !
Salle d'Angeline : 10 route d'Angeline à Montussan (à côté de la résidence intergénérationnelle).

LES ATELIERS DE L'ASEPT

Yoga du rire : tous les jeudis, du 10 avril au 19 juin 2025, de 10h00 à 11h15, salle Angeline (sauf les1er, 8 et 29 mai).
Atelier Mémoire : du 2 octobre au 11 décembre de 10h00 à 12h00, salle Angeline.
Contacts / inscriptions ASEPT : 05.57.99.79.38

THÉ DANSANT LE 22 MAI 2025

À partir de 14h30 à la salle Carsoule, un thé dansant vous sera proposé par votre CCAS, un moment convivial à savourer tous ensemble.
Réservations au 06.18.06.20.36 ou par mail : logistiquemontussan@gmail.com

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

UN SERVICE DE PROXIMITÉ MAINTENU EN PLEIN BOURG

Le Conseil municipal a reconduit la convention avec La Poste, pour une durée de 9 ans, afin de maintenir ouverte l'agence postale communale de Montussan. Depuis 2007, elle vous accueille au **10 place Pierre de Brach**, au coeur de la commune.
Ce service de proximité avec une large amplitude horaire, correspond aux besoins des administrés et des professionnels implantés dans le secteur, qui ont toujours exprimé leur satisfaction quant à celui-ci.
De nombreux services y sont proposés comme la vente de produits et de services courriers et colis, le retrait de colis et de courrier, la souscription possible à des forfaits mobiles et à des offres de box internet.
À l'heure où beaucoup de services se digitalisent, **la municipalité de Montussan veille à préserver le lien social et les services de proximité au coeur du bourg**, en finançant notamment le poste de Liza Méar, l'agent qui vous accueille, toujours à votre service et à votre écoute.

Horaires d'ouverture de votre agence postale communale :
- mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ;
- jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ;
- samedi de 9h00 à 12h00.

PRÉVENTION RISQUES INCENDIES

OBLIGATION DE DÉBROUSAILLEMENT

Le débroussaillement des terrains est une obligation légale dans de nombreuses régions à risque d'incendie, notamment en Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, PACA, Corse et d'autres zones boisées en France. Il concerne toutes les habitations situées à moins de 200 mètres d'un massif forestier et **impose un entretien régulier dans un rayon de 50 mètres autour du logement.**

Depuis 2025, cette obligation doit être mentionnée dans les diagnostics immobiliers. Le propriétaire est responsable du débroussaillement, mais un locataire peut l'effectuer si précisé dans le bail. Si un voisin néglige son terrain, il peut être contraint d'intervenir ou laisser un autre propriétaire le faire.

Le non-respect entraîne des sanctions : amende de 1 500 € ou 50 €/m² non entretenu, possible intervention de la mairie aux frais du propriétaire et augmentation de franchise d'assurance en cas d'incendie. En plus des risques financiers et juridiques, un terrain mal entretenu expose l'habitation aux flammes et complique l'intervention des secours.

ANIMAUX DOMESTIQUES

RÉGLEMENTATION POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Posséder un animal de compagnie comporte des devoirs afin de permettre le bien vivre ensemble. Voici quelques rappels pour respecter la vie de toutes et tous.

LES PROMENADES

En règle générale, **les chiens doivent être tenus en laisse dans certains lieux ou s'ils présentent un danger**. Les chiens dits d'attaque, de garde ou de défense doivent obligatoirement être tenus en laisse dans les espaces publics. Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.

ANIMAUX ERRANTS OU DIVAGUANTS

Un chien ou chat est considéré divaguant **s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître**. Si vous trouvez un animal errant qui se laisse approcher, **vérifiez s'il porte un collier** avec les coordonnées de son maître, s'il a une **puce électronique** ou un **tatouage** permettant de l'identifier. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez consulter le voisinage, les commerçants ou les associations locales pour vérifier que l'animal n'est pas recherché. Si l'animal paraît dangereux ou semble avoir peur, **contacter la police municipale ou la gendarmerie**.

NUISANCES SONORES

Le bruit étant LA bête noire capable de troubler la tranquillité d'un quartier tout entier, il est sanctionné par la loi. **Le cri d'un animal domestique est considéré comme étant un trouble sonore dès lors qu'il est soit répétitif, soit durable, soit d'intensité avérée**, que ce soit la nuit ou le jour. Le propriétaire d'un animal bruyant peut être condamné à des sanctions civiles ou pénales avec des contraventions pouvant aller jusqu'à 450 €.

MON MAÎTRE EST CLASSE, IL RAMASSE

Les déjections canines sur la voie publique constituent un réel désagrément pour les riverains et les passants. C'est pourquoi, **la commune encourage vivement les propriétaires de chiens à ramasser les excréments de leur animal**, sous peine d'amende (4ème classe, pouvant aller jusqu'à 135 €).

NOUVELLE ASSOCIATION MONTUSSANAISE

O CORAÇÃO DE PORTUGAL

Toni de Barros est le président de l'association **"O coração de Portugal"** (coeur du Portugal en français) récemment créée. D'origine portugaise, Toni habite à Montussan depuis 3 ans, et il a été contacté par la municipalité qui souhaite développer des relations interculturelles avec le Portugal. *« Il y a des projets de jumelage et je crois que la municipalité voulait rassembler et mobiliser la communauté portugaise et tous les habitants de Montussan autour de ce beau projet »*, explique Toni.

Le Portugal est une terre chaleureuse où tout le monde est bienvenu, peu importe d'où l'on vient.

Au-delà du projet de jumelage, **l'association souhaite faire découvrir une culture**, tout en animant la vie montussanaise. Le 3 mai dernier, elle a organisé sa première manifestation sur le thème des rusgas, des fêtes typiques portugaises réunissant des musiciens autour de chansons traditionnelles. Alors envolez-vous pour le Portugal !

Contacts : Toni de Barros - 06.89.49.37.31.

Claudia LOPES

Couturière aux doigts de fée

La couture a été une vocation pour Claudia Lopes qui, dès son plus jeune âge, reçoit la médaille de la Meilleure Ouvrière de France. De quoi confirmer une passion devenue son métier. Entre créations tendances et proximité avec le grand public, Claudia a su tirer son épingle du jeu.

Comment vous est venue cette passion pour la couture ?

Toute petite déjà, je confectionnais des robes pour mes poupées avec des tissus récupérés. J'adorais dessiner et, enfant, je réalisais déjà mes propres patrons. J'ai passé les quatre premières années de ma vie au Portugal, entourée des femmes de la famille qui cousaient beaucoup et qui me donnaient du tissu, de la broderie… Cela faisait partie de leur quotidien et, inconsciemment, j'ai dû avoir un déclic dès cet instant-là…

La question du métier que vous vouliez faire ne s'est donc pas posée ?

Non, c'est vrai, je suis allée directement vers la couture ! Évidemment, on rêve toujours de devenir styliste ou modéliste. Mais pour cela, il faut vivre à Paris, la capitale de la mode. J'y suis passée dans le cadre de mes études, mais, pour des raisons personnelles, j'ai préféré rester dans la région, auprès de ma famille.

Lorsque je préparais mon BEP, j'ai reçu la médaille de la Meilleure Ouvrière de France, une reconnaissance de qualité qui m'a bien sûr beaucoup motivée pour la suite !

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette pratique ?

J'aime beaucoup les activités manuelles. Je crée aussi des bijoux pour le plaisir. Ça me détend, et toutes les questions ou préoccupations que je peux avoir en tête s'envolent à ce moment-là. J'aime être concentrée, appliquée, plongée dans mon imagination. J'aime beaucoup les vêtements : les créer, mais aussi les raccommoder et leur donner une seconde vie. L'industrie du textile est une des plus polluantes : la couture permet de réutiliser et de réinventer certaines pièces. J'apprécie aussi beaucoup cet aspect-là.

Quels-sont vos travaux du moment ?

Je travaille actuellement avec deux entreprises locales. L'une imagine des écharpes de portage de luxe pour bébés, avec des matériaux très doux et éco-responsables. L'autre est une créatrice bordelaise renommée, nommée Bycat. Elle imagine des collections vestimentaires, et nous sommes ensuite six couturières dans la région à réaliser les pièces. Elle est très réputée et, à chaque fois qu'une collection sort, c'est un événement ! Nous n'avons bien sûr pas le droit de divulguer quoi que ce soit. C'est plutôt excitant de savoir que notre travail est autant attendu ! C'est une fierté de pouvoir travailler avec elle, dans le respect de la planète et de l'humain.

> ***« Coudre, pour une mode originale et respectueuse de l'environnement »***

Vous continuez de travailler avec des particuliers, pourquoi ?

Parce que j'aime le contact avec les gens qui viennent me voir dans mon atelier, uniquement sur rendez-vous. Je propose de tout : retouche, création, réparation, transformation, je suis à leur écoute. Lorsqu'il s'agit de vêtements, nous exprimons une certaine personnalité. Nous les utilisons pour cacher nos défauts ou mettre en avant nos atouts. Je crois qu'ils sont liés à ce que nous sommes et à ce que nous ressentons.

Rendez-vous au : 06.83.52.96.50 ■

AUTO 89

Vente de véhicules
Première main

RÉVISION ET GARANTIE
VÉHICULE DE PRÊT GRATUIT

06 85 02 16 63

www.auto-89.fr
2 route de la Fontenelle 33450 Montussan
fax 05 56 72 39 57

CHATAURET

Fabricant de portails depuis plus de 25 ans

- PORTAILS
- CLÔTURES
- PORTES DE GARAGE
- AUTOMATISMES
- CONTRÔLE D'ACCÈS
- MAÇONNERIE

FABRICATION FRANÇAISE

05 56 72 80 45

16 chemin le Mare
33450 Montussan
www.chatauret.com

SURGET Thierry
électricité générale

17 allée de la Fontaine
33450 Montussan

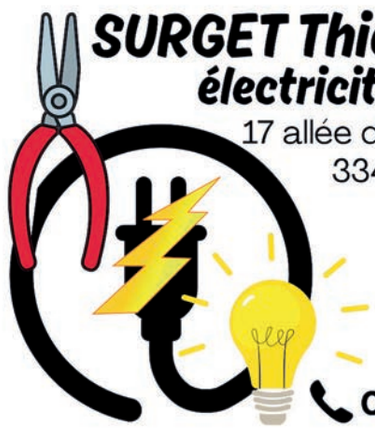

06 07 63 26 46

- Borne de recharge HAGER pour véhicule électriques
- Centralisation volets roulants
- Domotique radio DELTA DORE Alarme radio DELTA DORE
- Mises aux normes NFC15100
- Dépannage

egts.33@free.fr

CENTRE DE THÉRAPIES PAR EXPOSITION À LA RÉALITÉ VIRTUELLE

NOUVEAU À MONTUSSAN

Une technique fiable et actuelle

NOS DOMAINES D'INTERVENTION EN RÉALITÉ VIRTUELLE

POUR TOUS
- Les troubles Anxieux
- Les phobies
- Les traumatismes

POUR LES MALADIES NEUROLOGIQUES*
- Rééducation, Réadaptation et Réhabilitation cognitives
**maladie d'alzheimer, de parkinson...*

06 46 14 86 20

ANNE ROCHE
PSYCHANALYSTE MEMBRE DE LA F.C.P.
THÉRAPEUTE EXPERT EN RÉALITÉ VIRTUELLE

TÉRAPIZ

Cabinet paramédical : 42, av de Verdun 33450 Montussan

28 EUROS LA SÉANCE

LE PRINTEMPS DES LECTEURS

"Conchi" Laurent
Conseillère municipale en charge de la culture.

GRAINOTHÈQUE

Samedi 7 juin, à 11h00 à la médiathèque. En partenariat avec le Conseil des Sages.
Échange de plantes et d'astuces.
Gratuit.

LIS TES RATURES : SALON DU LIVRE JEUNESSE À SAINT-LOUBÈS, LA COUPOLE

"Lis Tes Ratures" a eu lieu à Saint-Loubès les 17 et 18 mai derniers. Point d'orgue du festival organisé par la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, ce week-end culturel et festif a accueilli des expositions, spectacles et dédicaces. Un grand nombre d'artistes étaient présents pour animer des ateliers créatifs, et proposer des spectacles uniques ... En amont du salon, une lecture dessinée itinérante a été proposée dans toutes les communes de la CDC, dont une à Montussan, le samedi 15 mars, "Les neuf vies extraordinaires de la Princesse Gaya". Illustration par Régis Lejonc.

VOUS NE SAVEZ PAS QUOI LIRE ?

Demandez-nous !

Pour des **idées de romans**, cherchez le symbole bleu sur les livres. Ce sont les coups de cœurs des lecteurs.

Des livres en grands caractères et des livres adaptés à la dyslexie (signalés par une étiquette jaune), ou encore des livres audios. **La médiathèque diversifie ses collections pour que tout le monde accède à la lecture**.

Et **si vous avez des idées de livres** à ajouter aux collections de la médiathèque, n'hésitez pas à nous les partager !

COUPS DE CŒUR

Izzy a disparu

Bruce Benamran. XO éditions, 2024.
Roman policier
La célèbre instagrameuse Yzzy entre dans un hôtel de Boston puis disparaît sans laisser de trace. Dès les premiers jours, l'inspecteur O'Maley mène l'enquête, rendue difficile par la pression des internautes qui émettent toutes sortes d'hypothèses sur la disparition et jugent la police incompétente. Le fait est que le visage d'Yzzy est connu par des dizaines de millions de personnes à travers le monde, et pourtant elle reste introuvable. Dans ce roman choral où se succèdent enquêteurs, suspects ou commentateurs, l'auteur parsème des publications et story Instagram, des tweets et documents partagés sur Twitter/X, des extraits de live sur TikTok ou YouTube. Bienvenue dans l'univers des réseaux sociaux.

Chevalier chouette et petite oiselle

Christopher Denise. Editions Kaléidoscope, 2025.
Album jeunesse
Voici la suite de Chevalier Chouette, un album où l'on découvrait une chouette qui rêve de devenir chevalier, mais qui, comparée aux robustes soldats qui l'entouraient, ne semblait pas avoir le gabarit adapté !
Dans ce nouvel album, on retrouve Chouette dont le quotidien se voit chahuté par l'arrivée de Petite Oiselle, qui elle aussi rêve de devenir chevalière. Elle veut être l'apprentie de Chouette mais leurs quotidiens ne s'avèrent pas très compatibles…
On retrouve dans ce livre les belles illustrations et l'univers médiéval tant appréciés dans le premier album, ainsi que l'encouragement à toujours suivre sa vocation.

Médiathèque de Montussan - 23, route de la Cure - 33450 Montussan
FERMETURE ESTIVALE DU 28 JUILLET AU 18 AOÛT 2025
OUVERTURE : Mardi et jeudi : 15h30 - 18h30 / **Mercredi** : 9h30 - 12h30 et 14h30 - 18h30
Samedi : 9h30 - 12h30.
bibliotheque@montussan.fr / 05.56.72.88.42

PARC DE GOURRÈGE
LE POUMON DE MONTUSSAN

Cet écrin de verdure au cœur du bourg est un poumon pour la commune, devenu aussi un vrai lieu de vie et de convivialité. Son aménagement se poursuit et s'améliore d'année en année, pour mieux accueillir tous les publics et pour continuer de préserver l'environnement et la biodiversité à Montussan.

NOS AMIES LES ABEILLES

Il y a quelques années, des ruches avaient été installées dans le parc. *« Nous devons absolument protéger ces insectes essentiels à la préservation de la biodiversité, qui, en butinant, participent à la pollinisation des végétaux de notre territoire »*, assure Corinne Jean-Theodore, élue en charge de l'environnement. On estime en effet que **80 % des plantes, arbres et fleurs sont pollinisés uniquement par les abeilles**. Ces insectes sont donc les garants du contenu de nos assiettes !

Les essaims devaient être installés en avril, mais nos amies les abeilles ont besoin d'une météo clémente pour pouvoir être déplacées et installées. L'apiculteur, en lien avec la mairie, guette donc le ciel… Des pièges à frelons - les prédateurs directs des abeilles - seront bien sûr installés aux abords des ruches.

DÉTENTE ET LOISIRS

Gourrège reste un lieu de vie incontournable, surtout quand le soleil daigne pointer le bout de son nez. Promenade, lecture, pique-nique et maintenant pêche et soirées guinguette : tout le monde s'y retrouve.

De nouveaux bancs en béton, écologiques et durables, seront très bientôt installés, ainsi que des petits espaces de repos sous forme de banquettes en bois. À l'approche de l'été, les hamacs seront de nouveau de sortie et vous n'aurez plus qu'à vous laisser aller… Les moutons sont toujours là, prêts à intervenir pour tondre la pelouse ou plutôt, se régaler d'herbe fraîche, selon les besoins.

La municipalité salue également la naissance d'une nouvelle association de pêche à Montussan, qui organise des concours de truites et qui, le 25 avril dernier, a proposé une première séance d'initiation à la pêche avec les enfants du centre de loisirs. *« Nous sommes très heureux que le parc puisse être un* **lieu de découvertes et d'apprentissages »**, précise l'adjointe. *« C'est désormais un endroit où l'échange et l'intergénérationnalité s'expriment, avec notamment le Conseil des Sages, qui réalise, avec les enfants de Montussan, de nombreuses plantations dans le verger communal. Nous ne pouvions pas rêver mieux pour cet espace qui fait respirer la commune »*, termine Corinne Jean-Theodore.

UN ÉTÉ À LA GUINGUETTE ÉPHÉMÈRE
RÉOUVERTURE AVEC FOODTRUCKS ET BONNE AMBIANCE

La Guinguette Éphémère de Montussan réouvrira cet été pour **vous accueillir dans le cadre bucolique du Parc de Gourrège**. Proposer un moment de détente convivial au coeur de la commune, tel était le souhait de la municipalité lors de la création de cette guinguette estivale l'été dernier. Un pari réussi, si l'on en croit la bonne fréquentation qu'a connu le lieu et ce, malgré une météo parfois capricieuse. Ainsi, **en 2025 l'offre se développe**, avec l'arrivée de foodtrucks (Frais Maison, Ho Chouchou Kanard, ou encore Paëlla Maria) et de viticulteurs montussanais (Château La Laurence - Philippe Nunes, Château Fontmerlet - Pierre Barbé, Château Freyneau - Éric Maulin), qui viendront agrémenter vos soirées. M^me^ Peyraube sera aussi là avec les sucreries en tous genres de "Plaisirs gourmands" !

Ouverture de la Guinguette tous les samedis du 7 juin au 5 juillet, puis les 13 et 20 septembre pour profiter de l'été indien. ■

agenda

MAI

Samedi 24
Retransmission de la finale de la Champions Cup (coupe d'Europe de rugby) Northampton - UBB, à partir de 13h30, salle Carsoule (match à 14h30).

Dimanche 25
Fête du printemps organisée par l'APEM, de 10h00 à 17h00, esplanade Carsoule.

JUIN

Dimanche 1er
Vide grenier du Tennis Club de 8h00 à 17h00, esplanade Carsoule (accueil des exposants dès 6h00).

Samedi 7
Soirée repas avec spectacle, organisée par l'association "Chouquette Fée un rêve", sur inscription auprès de l'association. À partir de 19h00, salle Carsoule.

Lundi 9
Vide grenier de l'association "Lous Camins" de 9h00 à 17h00, esplanade Carsoule (accueil des exposants dès 7h00).

Samedi 14
Fête de la musique, animation par l'association "Montussax'School" sur le parvis de l'église, à partir de 19h00. Démonstrations par l'association "Danse&Cie Montussan" sur le parvis de la mairie à 20h15. Restauration assurée par le judo club et les commerçants. Groupe musical sur la place du centre bourg à partir de 20h45.

Vendredi 20
Fête de l'école maternelle organisée avec l'APEM, à partir de 19h00, esplanade Carsoule.

Dimanche 22
Gala de danse de la compagnie "Danse &Cie Montussan", de 16h00 à 18h30, esplanade Carsoule.

Vendredi 27
Fête de l'école élémentaire organisée par l'APEM, à partir de 19h00, esplanade Carsoule.

Samedi 28
Soirée organisée par l'association portugaise "O Coracão de Portugal" à 20h00, salle Carsoule.

JUILLET

Vendredi 4
Fête de fin d'année scolaire, organisée par l'APEM, à partir de 18h30, au parc de Gourrège

Dimanche 13
Sur la place du centre-bourg, de 19h00 à 20h00, apéritif offert par la municipalité. Restauration et buvette proposées par les commerçants et l'APEM. Feu d'artifice à 23h00, bal populaire avec DJ Zapata.

AOÛT

Lundi 4
EFS don du sang, salle Carsoule.

Bienvenue aux nouveaux montussanais

Chaque année, Montussan accueille de nouveaux habitants. Ces derniers sont invités à se faire connaître en mairie pour mieux répondre à leurs besoins.

Café Causette

Le 1er lundi de chaque mois, de 9h30 à 11h30, salle Angeline.

SAUSSET
AUTOMOBILES

AU SERVICE DE VOTRE MOBILITÉ DEPUIS 1936
- SAINT-LOUBÈS -

Venez découvrir nos
VÉHICULES NEUFS
ET D'OCCASION

2 CONCESSIONS
1 même passion

• RÉPARATION • ENTRETIEN • CARROSSERIE
• ACHAT/VENTE
aux particuliers et professionnels

PEUGEOT
43 Avenue Pasteur, 33450 Saint-Loubès
peugeot@saussetauto.com
05 56 20 43 23
peugeot-saussetauto.com

CITROËN
25 Route d'Ambares, 33450 Saint-Loubès
citroen@saussetauto.com
05 56 20 41 40
citroen-saussetauto.com

STARTER !!
Pièces détachées auto | NEUF
37 route de la chaise
33450 MONTUSSAN

VENTE DE PIÈCES AUTOMOBILES
NEUF
% REMISES TOUTE L'ANNÉE
Embrayage
Amortisseurs
Filtration
Échappement
Distribution
Freins
Climatisation
+ Autres pièces techniques
DU LUNDI AU VENDREDI 9H >>> 12H 14H >>> 18H
05 56 72 48 74
lisa@starter33.com

JARDIN
QUALITÉ SERVICES

• ENTRETIEN PARCS & JARDINS
• ÉLAGAGE
• ABATTAGE
• DESSOUCHAGE

06 63 81 00 96
Lionnel GARCIA
j.q.s@hotmail.fr

Malik Ziane
SAMtrans
05 56 72 90 35
06 24 57 23 53
TRANSPORT
NATIONAL & INTERNATIONAL
Location de véhicules avec conducteur
Stockage
Lavage PL et SPL
13 rue de l'Aubarède
33450 MONTUSSAN
Mail : exploitation@samtrans-tps.fr

JIN GANG

Depuis 2011, l'association "Jin Gang" développe la pratique du Tai Chi et du Qi Gong sur le territoire. Un enseignement physique et mental à la fois, qui permet aussi de découvrir une culture chinoise ancestrale unique.

L'association a été créée par Guillaume Large, formé auprès du maître Chen Ziqiang, une référence en la matière. Il a passé de nombreuses années en Chine avant de devenir son disciple et d'importer cette pratique sur le territoire. Catherine Peltier, devenue professeure au sein de l'association, et son mari en sont rapidement devenus des adeptes.

VAINCRE L'OPPOSITION PAR LA SOUPLESSE

Le tai-chi-chuan nous vient de Chine. Cet art martial interne cherche à vaincre une opposition par la souplesse. Il s'agit de laisser venir l'attaquant et d'utiliser sa force pour le déséquilibrer. Il peut se pratiquer seul ou à deux, avec ou sans armes. Catherine, ancienne éducatrice sportive, a très vite compris les bienfaits qu'il procure. *« Beaucoup de personnes pensent que c'est une pratique qui n'est pas physique : c'est totalement faux »*, raconte-t-elle. Après une préparation physique, la posture de l'arbre permet, pendant dix minutes, de rester immobile, de prendre conscience de ses appuis et de son corps. *« En Chine, on reste dans cette posture jusqu'à 45 minutes »*, sourit Catherine. Puis, on peut commencer à apprendre la première forme ancienne de tai-chi, qui comporte 74 mouvements.

DEPUIS LA CHINE ...

Avec l'association "Jin Gang", vous découvrirez des pratiques ancestrales et, à travers elles, des traditions et un pays. *« L'association est née d'une rencontre exceptionnelle en Chine, entre un maître et son élève. Nous souhaitons que les pratiquants s'ouvrent aussi à la culture chinoise, et nous organisons pour cela des stages là-bas chaque année, dans le temple du tai-chi-chuan à Chen Jiagou, avec maître Chen Ziqiang »*, explique-t-elle. Chaque année, le maître vient aussi à Libourne pour retrouver Guillaume, avec qui il a tissé un véritable lien. Des gens viennent du monde entier pour le voir. *« C'est un vrai événement pour les pratiquants, et c'est un honneur de recevoir le maître chez nous »*, raconte Catherine.

... JUSQU'À MONTUSSAN

À Montussan, deux professeurs sont présents à chaque cours, et une vingtaine de personnes pratiquent avec des niveaux différents. Certaines armes peuvent être utilisées, comme l'épée, le sabre, l'éventail, la lance ou le bâton. Le Qi Gong est également enseigné : une gymnastique fondée sur la connaissance et la maîtrise du souffle. *« Nous avons été très bien accueillis à Montussan, et nous sommes ravis de participer à la vie locale »*, poursuit Catherine. *« Cette année, nous avons fait une démonstration lors du repas des aînés organisé par le CCAS, sur le thème du Nouvel An chinois : c'était un véritable plaisir »*. Une ouverture au grand public que l'association souhaite développer, pour faire connaître des pratiques ancestrales qui regorgent de bienfaits ! ■

Contact Association "Jin Gang" :
www.assojingang.blogspot.com / 06.30.21.59.81

POMPES FUNÈBRES LAVERGNE

FUNÉRARIUM - MARBRERIE

ENTREPRISE AGRÉÉE LE VOEU FUNÉRAIRE PRÉVOYANCE OBSÈQUES

EXPOSITION DE MONUMENTS FUNÉRAIRES

Salons d'exposition de cercueils - Devis gratuit
Contrat Prévoyance Obsèques - 24h/24h - 7j/7
Magasin de fleurs artificielles - Croix - Plaques

TOUT SUR LE FUNÉRAIRE...
... SITUÉ À CÔTÉ DU CRÉMATORIUM

2, route de la Loubère 33450 Montussan - RN89 sortie n°3

05 56 72 92 89

TOUT FAIRE MATERIAUX

GAGNEZ EN SAVOIR-FAIRE

Spécialiste des matériaux de construction et de rénovation

- GROS ŒUVRE
- ASSAINISSEMENT
- TRAVAUX PUBLICS
- AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
- CHARPENTE COUVERTURE
- BOIS PANNEAUX
- MENUISERIE
- ISOLATION
- CLOISON
- OUTILLAGE
- QUINCAILLERIE DROGUERIE

LIVRAISON SUR CHANTIER

THIMA MATÉRIAUX N°3 Z.A DE PAGENS - 33450 MONTUSSAN

Tél. 05 56 72 90 11 www.toutfaire.com // contact@thima-montussan.fr